

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

**Séance du 20 Octobre 2023**

*Le 16 octobre 2023, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le vendredi 20 octobre à 19 heures, en Conseil Ordinaire.*

*L'an deux mil vingt et trois, le 20 octobre à 19h, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Clément GOELDEL 1<sup>er</sup> Adjoint.*

Étaient présents :

Dimitri BOUVIER, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Gaëlle FLOCH, Clément GOELDEL, Dominique PATEIRON, Didier De AMORIN.

Absents excusés :

Bernard WEILER qui donne pouvoir à Clément GOELDEL  
Éric GIRARDIN qui donne pouvoir à Jean-Pierre COCQUELET  
Jean-Marie CHAPPELLET qui donne pouvoir à Estelle COURTEIX

Absents:

Julien RONDET  
Stéphane JEANTY

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 10

Quorum : 7 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

## **ORDRE DU JOUR**

**Délibérations :**

**31/2023 : Délibération budgétaire modificative N°1 - Transfert du chapitre 011 au chapitre 012**

**Questions diverses.**

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint Clément Goeldel prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023 auparavant approuvé par le conseil municipal a été signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## DÉLIBÉRATIONS

### 31/2023 : Délibération budgétaire modificative N°1 - Transfert du chapitre 011 au chapitre 012

Le premier adjoint explique aux conseillers que le compte 012 qui permet de régler les payes et les charges sociales des salariés de la commune et les indemnités de fonction du maire et des adjoints n'a pas été suffisamment approvisionné au budget prévisionnel. Il convient donc d'autoriser le maire à transférer la somme de 45 000 € du compte de réserve 011 vers le compte 012 pour pouvoir verser les salaires jusqu'à la fin de l'exercice en cours.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITE**

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 13 novembre 2023 à 20h30

*Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 19h15*

Signature du Président de séance

Clément GOELDEL



Signature du Secrétaire

Estelle COURTEIX

